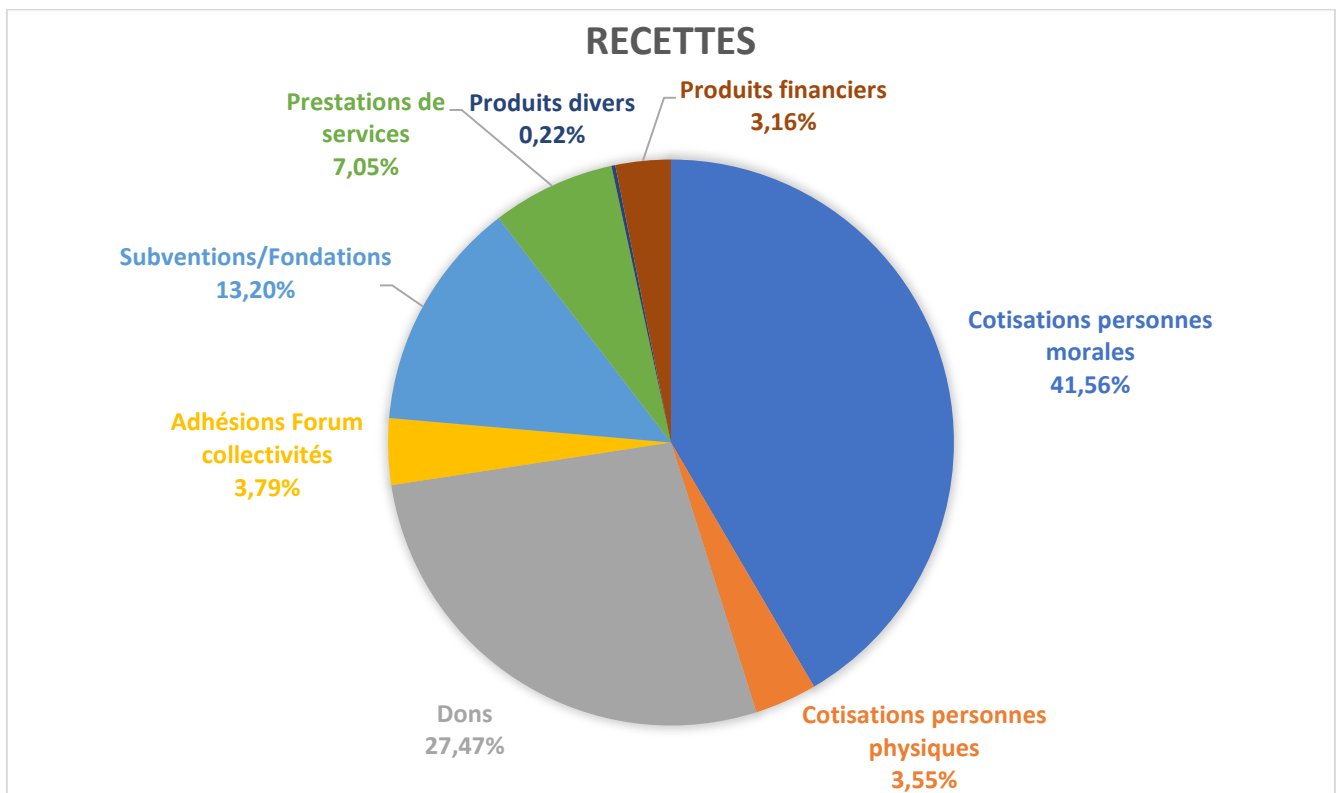
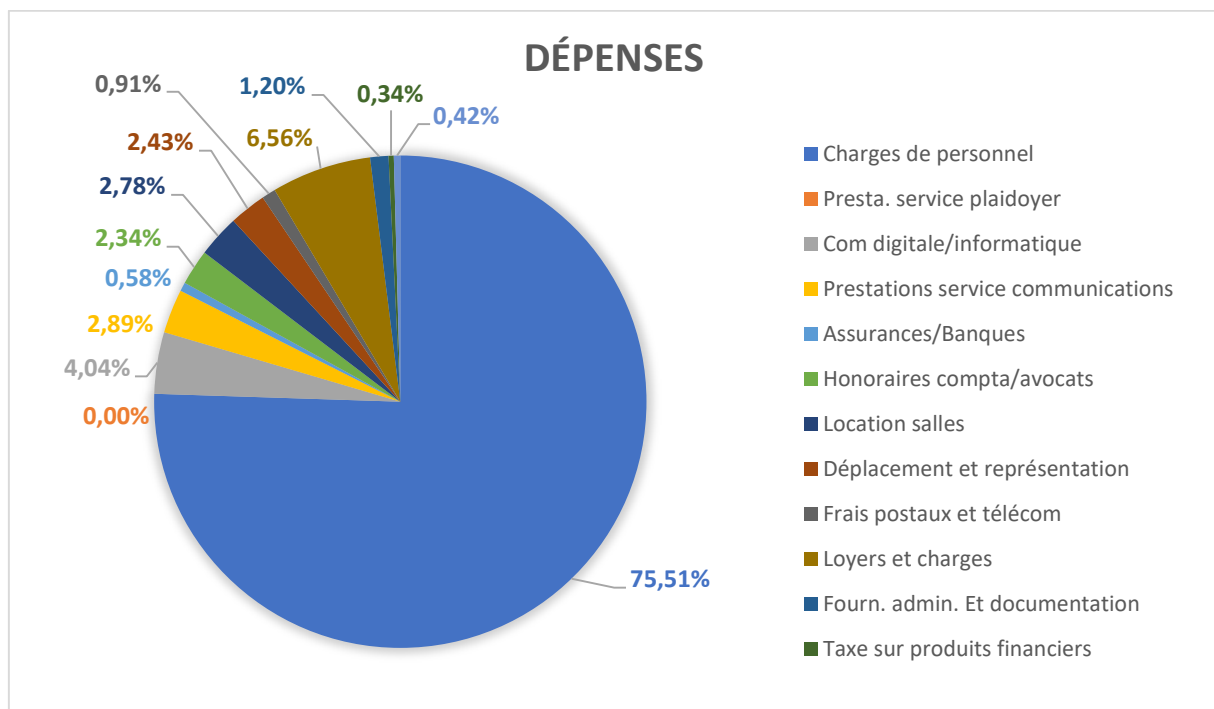


INFORMATIONS FINANCIERES A INTEGRER DANS LE PROJET DE RAPPORT MORAL 2018

I. Informations financières simplifiées

Les informations suivantes sont extraites du rapport général du commissaire aux comptes qui est consultable sur notre site internet. Elles visent à présenter, dans un format accessible et synthétique, complémentaire du format du CER (point 2), les principales sources de financement et principaux postes de dépenses de l'association en 2018.





Adhérents, partenaires, donateurs institutionnels et autres organisations dont la cotisation, le don ou le règlement était supérieur à 1000 € en 2018

Plus de 15 000 € : Fondation Adessium (18 000€), BNP (20 000€), Fondation Charles Léopold Mayer (30 000€), L'Oréal (15 000€), Orange (16 000€), Pascal Lamy (20 000€), Pernod-Ricard (15 000€), La Poste (15 000€), SNCF (20 500€), Fondation Un monde par tous (20 000€), Société générale (15 000€).

De 5 000 à 15 000 € : ADP, Engie, Agence Française de Développement, AXA, Carrefour, Coca-Cola Entreprise, Crédit Agricole, EDF, Ernst&Young, Essilor, Française Des Jeux, KPMG, Mairie de Paris, Michelin, RATP, RATP Dev, Renault, Saint-Gobain, Schneider Electric, Suez, Thomson Reuters, Tilder.

Moins de 5000 € : Adeltys, Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Espelia, Eurocompliance, OFI MA, Open society initiative, Ville de Cannes, Ville de Grenoble, Ville de Limoges, Ville de Paris, Ville de Toulouse, Ville de Rennes.

II. Compte d'emploi des ressources 2018

Notice explicative

L'objet du compte d'emploi des ressources (ou « CER ») est de rendre compte, de manière lisible et accessible, de l'utilisation par une association des ressources qu'elle collecte auprès du public. C'est une information qui s'adresse donc principalement aux donateurs individuels, même si elle est de nature à intéresser l'ensemble des parties prenantes d'une association.

Il s'agit d'une obligation légale à laquelle notre association est soumise dans la mesure où nous faisons appel à la générosité du public sur notre site Internet. Le CER doit être établi chaque année pour chaque exercice comptable. Il fait partie de l'annexe des comptes et doit être certifié par le commissaire aux comptes.

Définition des missions sociales

La mission sociale de Transparency France ne nous conduit pas à apporter une aide matérielle directe à des publics bénéficiaires. Nous sommes une association de plaidoyer, ce qui veut dire que nous conduisons essentiellement des actions de sensibilisation du grand public et des décideurs, ainsi que des actions d'apport d'outils et d'expertise au profit de tous ceux qui souhaitent agir contre la corruption.

L'ensemble de ces actions est détaillé dans le rapport moral de l'exercice. Elles sont conduites par les membres bénévoles de l'association, avec l'appui d'une équipe salariée qui comportait neuf personnes en décembre 2018.

Affectation des charges et répartition des coûts

Les coûts directs associés à un projet déterminé (alerte éthique, biens mal acquis) sont naturellement rattachés aux charges des missions sociales.

S'agissant des charges de personnel, pour la responsable du plaidoyer, le responsable des relations avec le secteur privé, la chargée de mission « alerte éthique », le chargé de mission forum des collectivités et la chargée de communication, elles sont presque intégralement rattachées aux missions sociales. Pour la déléguée générale et la responsable juridique et financier, elles sont ventilées entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Nous considérons enfin qu'un certain nombre d'autres dépenses relèvent aussi directement de notre action de sensibilisation et de plaidoyer et donc de nos missions sociales : location de salles pour des réunions publiques, frais liés aux publications externes de l'association, frais de gestion du site Internet, qui est notre principal outil d'information, frais de déplacement pour participer à des rencontres avec des interlocuteurs divers (administrations, entreprises, ONG, étudiants, autres sections nationales de Transparency International à travers le monde).

Affectation aux emplois

114 316 € ont été collectés auprès du public en 2018.



Contributions volontaires

Enfin, nous nous efforçons de valoriser les nombreuses heures consacrées par nos membres bénévoles à la réalisation des actions de l'association. Nous avons dénombré, en 2018, plus de 3 500 heures de travail bénévole valorisé à hauteur de 100 000 €.

N'hésitez bien sûr pas à nous faire part de toute remarque utile pour améliorer chaque année la pertinence et la lisibilité de notre CER.

EMPLOIS	Emploi de N = compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
1 - MISSIONS SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
Missions Sociales	328 410	114 316	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	114 316	114 316
DONT "BIENS MAL ACQUIS"	-	-	1.1 Dons et legs collectés	114 316	114 316
			- Dons manuels non affectés	114 316	114 316
			- Dons manuels affectés	-	-
			- Dons et autres libéralités manuels non affectés		
			- Legs et autres libéralités manuels affectés		
Autres missions sociales	328 410	114 316	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 - RECHERCHE DE FONDS	74 284	-	2 - AUTRES FONDS PRIVES	157 800	
			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	10 000	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	170 115	-	4 - AUTRES PRODUITS	350 645	
		114 316			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	572 809		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	632 761	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	-		II - REPRISE DE PROVISION		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	-		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	-	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	59 952		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES INSUFFISANTES DE L'EXERCICE	-	
V - TOTAL GENERAL	632 761		VI - TOTAL GENERAL	632 761	114 316
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		-			
VI - Neutratisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		114 316	VII - Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public		114 316
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		-